

Zeitschrift: Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 7 (1864-1867)

Artikel: Statistique des vignes de Neuchâtel de 1780 à 1819
Autor: Kopp, Ch.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-88013>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

STATISTIQUE DES VIGNES DE NEUCHÂTEL

DE 1780 A 1819.

Par M. le professeur Ch. KOPP.

Dans le rapport météorologique pour l'année 1860 (*Bulletins*, tome V page 737), j'ai communiqué à la Société le tableau des époques du bourgeonnement, de la floraison et des vendanges des vignes neuchâteloises depuis 1700 à 1750, ainsi que la qualité des vins. Le tableau suivant continue ce travail pour les années 1750 à 1850, mais pour l'époque des vendanges et la qualité du vin seulement; les autres données sont trop incomplètes pour être résumées.

Tableau des époques des vendanges à Neuchâtel.

Année.	Epoque.	Qualité du vin.	Année.	Epoque.	Qualité du vin.
1750	8 oct.	bon.	1774	3 oct.	excellent.
51	23 —	mauvais.	75	21 —	bon.
52	16 —	bon.	76	14 —	bon.
53	8 —	excellent.	77	15 —	bon.
54	17 —	mauvais.	78	30 sept.	bon.
55	7 —	bon.	79	6 oct.	bon.
56	21 —	médiocre.	1780	29 sept.	bon.
57	13 —	tr.-mauvais.	81	5 oct.	bon.
58	19 —	bon.	82	22 —	mauvais.
59	3 —	bon.	83	6 —	bon.
1760	2 —	bon.	84	4 —	bon.
61	5 —	mauvais.	85	22 —	bon.
62	7 —	bon.	86	18 —	médiocre.
63	20 —	tr.-mauvais.	87	24 —	mauvais.
64	10 —	médiocre.	88	29 sept.	bon.
65	17 —	médiocre.	89	22 oct.	mauvais.
66	17 —	mauvais.	1790	12 —	médiocre.
67	26 —	mauvais.	91	13 —	excellent.
68	3 —	mauvais.	92	15 —	mauvais.
69	23 —	mauvais.	93	8 —	médiocre.
1770	25 —	mauvais.	94	22 sept.	mauvais.
71	14 —	bon.	95	9 oct.	excellent.
72	14 —	médiocre.	96	17 —	médiocre.
73	25 —	médiocre.	97	9 —	bon.

Année.	Epoque.	Qualité du vin.	Année.	Epoque.	Qualité du vin.
1798	4 nov.	excellent.	1824	14 oct.	médiocre.
99	28 oct.	mauvais.	25	7 —	excellent.
1800	11 —	bon.	26	9 —	bon.
1	8 —	mauvais.	27	8 —	bon.
2	30 sept.	excellent.	28	8 —	bon.
3	11 oct.	mauvais.	29	19 —	médiocre.
4	6 —	excellent.	1830	13 —	médiocre.
5	28 —	tr.-mauvais.	31	19 —	bon.
6	10 —	médiocre.	32	13 —	excellent.
7	29 sept.	excellent.	33	7 —	excellent.
8	12 oct.	mauvais.	34	24 sept.	excellent.
9	23 —	mauvais.	35	14 oct.	médiocre.
1810	15 —	médiocre.	36	17 —	bon.
11	25 sept.	excellent.	37	20 —	médiocre.
12	21 oct.	mauvais.	38	17 —	médiocre.
13	22 —	mauvais.	39	11 —	médiocre.
14	24 —	mauvais.	1840	12 —	bon.
15	12 —	bon.	41	11 —	bon.
16	7 nov.	tr.-mauvais.	42	5 —	bon.
17	22 oct.	mauvais.	43	23 —	mauvais.
18	3 —	excellent.	44	10 —	bon.
19	1 —	excellent.	45	17 —	bon.
1820	16 —	bon.	46	30 sept.	excellent.
21	25 —	tr.-mauvais.	47	18 oct.	mauvais.
22	9 sept.	excellent.	48	10 —	excellent.
23	20 oct.	médiocre.	49	8 —	excellent.

L'époque moyenne des vendanges a donc été

de 1700 à 1749 le 9 octobre,

de 1750 à 1799 le 13 octobre,

de 1800 à 1849 le 12 octobre.

L'époque moyenne des vendanges depuis un siècle et demi a donc été le 11 octobre.

Pendant ce laps de temps la vendange la plus avancée a été faite le 9 septembre 1822, et la plus tardive le 7 novembre 1816.

Quant aux qualités des vins, nous trouvons de 1700-1799, 12 années à vin excellent ou très-bon, 37 à vin bon, 16 à vin médiocre et 35 à vin mauvais ou détestable.

De 1800 à 1850, 14 années à vin très-bon, 13 à vin bon, 10 à vin médiocre et 13 à vin mauvais.

Dans les 150 années on a donc eu 26 années à vin excellent, soit 17 pour cent; 50 années à vin bon, soit 34 pour cent; 26 à vin médiocre, soit 18 pour cent, et 48 à vin mauvais, soit 31 pour cent.

En résumé, en cent ans, on peut s'attendre à environ 51 années qui fournissent du bon vin, et à 49 années qui donnent un vin mauvais ou médiocre.

A côté de ces données, nous avons encore trouvé dans les notes de Jonas Maridor de St-Blaise, des chiffres d'où nous avons pu déduire le rendement en vendange des vignes pendant 60 années, et même pour 41 années le rendement en intérêts du capital des vignes.

De 1760 à 1778 nous trouvons le rapport des vignes en gerles de vendange, ainsi que le nombre des ouvriers de vigne qui les ont produites. Ces vignes dont l'étendue varie chaque année par suite de ventes ou d'achats, entre 30 et 35 ouvriers, étaient situées à Neuchâtel ville, à St-Blaise et à Epagnier. En 1778, à la suite d'un partage de propriété survenu sans doute par décès, Jonas Maridor posséda 11 ouvriers de vigne situés dans les quartiers indiqués. Leur valeur est estimée à 2748 livres. En 1786 il posséda, à la suite d'acquisitions, 12 ouvriers d'une valeur de 3144 livres; en 1792, 16,5 ouvriers valant 4485 liv. En 1794, 18 ouvriers valant 4634 liv., et en 1818, 20 ouvriers valant 5479 livres.

Les comptes de ces vignes sont tenus avec une grande régularité. Pour rendre les chiffres comparables, nous avons réduit les produits, les recettes et les frais se rapportant à une propriété d'une valeur et d'une importance variables, à ceux d'un ouvrier de vigne.

Le produit en nature inscrit sous le titre de « gerles de vendange par ouvrier de vigne, » est le produit du sol tel que la vigne le fournissait, y compris les gerles de vendange à payer pour dîme. Mais la recette exprimée en francs, représente la recette faite par la vente du vin encavé après que la dîme a été payée; de sorte que le taux du capital représente le taux du capital de la vigne, dégrevée de ses frais de culture et des impôts à payer.

Les valeurs sont évaluées en francs et centimes et nous avons admis pour la conversion des valeurs, la livre valant fr. 1,50. La gerle de vendange est de 49 pots fédéraux, et l'ouvrier de vigne contient 39,139 perches suisses de 100 pieds carrés fédéraux.

Année.	Qualité du vin.	Nombre de gerles de ven- dange par ouvrier	PAR OUVRIER.		Taux du capital.
			Recette par la vente du vin.	Frais de culture.	
1760	bon.	3,7			
61	mauvais.	3,6			
62	bon.	1,7			
63	détestable.	2,4			
64	médiocre.	2,9			
65	médiocre.	1,4			
66	mauvais.	?			
67	mauvais.	1,2			
68	mauvais.	2,3			
69	mauvais.	0,3			
1770	mauvais.	0,5			
71	bon.	1,4			
72	médiocre.	4,3			
73	médiocre.	1,8			
74	excellent.	1,5			
75	bon.	2,6			
76	bon.	3,0			
77	bon.	1,3			
78	bon.	2,1			
79	bon.	2,0	21,8	7,5	5,5
1780	bon.	1,9	17,6	9,1	3,5
81	bon.	4,2	25,2	7,9	6,7
82	mauvais.	2,9	17,3	9,8	3,0
83	bon.	2,4	18,9	7,8	4,5
84	bon.	1,1	12,5	7,8	1,9
85	bon.	2,8	17,4	6,2	4,5
86	médiocre.	0,9	11,4	8,0	1,2
87	mauvais.	1,0	11,4	7,8	1,3
88	bon.	1,9	19,8	8,7	4,2
89	mauvais.	1,0	16,5	5,8	4,0

Année.	Qualité du vin.	Nombre de gerles de ven- dange par ouvrier.	PAR OUVRIER.		Taux du capital.
			Recette par la vente du vin.	Frais de culture.	
1790	médiocre.	1,2	18,2	11,5	2,6
91	excellent.	2,2	29,0	7,6	8,0
92	mauvais.	3,6	33,0	8,9	8,3
93	médiocre.	1,4	28,2	10,6	6,5
94	mauvais.	2,5	34,5	11,6	6,8
95	excellent.	1,4	26,5	11,6	5,7
96	médiocre.	1,4	22,8	10,7	4,7
97	bon.	0,8	19,9	13,7	2,8
98	excellent.	1,7	31,2	12,0	7,5
99	mauvais.	2,1	35,2	13,3	8,5
1800	bon.	1,5	33,5	13,8	7,7
1	mauvais.	0,8	11,0	6,9	1,5
2	excellent.	1,5	26,4	13,9	4,8
3	mauvais.	3,7	39,8	14,4	9,4
4	excellent.	3,3	25,1	14,4	4,1
5	détestable.	1,4	10,4	14,4	0,0
6	médiocre.	1,4	20,2	14,4	2,2
7	excellent.	2,5	22,5	14,4	3,1
8	mauvais.	2,8	21,7	12,4	3,6
9	mauvais.	0,9	9,7	12,4	0,0
1810	médiocre.	1,0	21,4	12,4	3,7
11	excellent.	2,1	31,5	12,4	7,7
12	mauvais.	1,9	22,2	12,4	4,0
13	mauvais.	0,6	11,8	12,4	0,0
14	mauvais.	0,5	13,0	8,2	1,4
15	bon.	0,9	27,0	11,1	6,2
16	détestable.	0,1	2,3	10,3	0,0
17	mauvais.	0,1	2,3	8,8	0,0
18	très-bon.	1,4	27,3	14,5	4,7
19	très-bon.	3,6	48,3	11,9	13,2

La récolte moyenne par ouvrier de vigne, a donc été pendant ces 49 années, de 2 gerles (1,87), et le taux du capital des vignes était de fr. 4³⁶ pour cent, pendant les 41 années qui ont servi à ces calculs.

Cinq fois les récoltes n'ont pas couvert les frais de culture et les impôts. Les pertes étaient, par ouvrier de vigne, en 1805 de fr. 6; en 1809 de fr. 3²⁰; en 1813 de fr. 0¹⁵; en 1816 de fr. 12; en 1817 de fr. 9⁴⁵.

Le travail que je viens de présenter à la Société, avait pour moi un intérêt spécial. Il y a quelques années, j'ai, par des cours publics, répandu dans notre vignoble la connaissance des méthodes de la chaptalisation et de la gallisation des vins. Ces méthodes ont pour effet d'augmenter le rendement tout en conservant au vin une bonne qualité; elles ont pour défaut de ne jamais fournir des vins de première qualité. Il était donc intéressant de savoir, pour que ces méthodes fussent applicables chez nous, si réellement il y avait plus d'avantages pour nos producteurs de vin, d'avoir un rendement considérable ou bien de produire des vins de qualité supérieure. La comparaison des chiffres cités, jettera quelque lumière sur la solution de cette question.

Séance du 8 janvier 1865.

Présidence de M. L. Coulon.

M. *Ladame* lit une communication relative au lever du cadastre, dans laquelle il s'attache à combattre l'emploi exclusif du théodolithe et celui des courbes de niveau, à cause des frais qui en résulteront (Voyez *Appendice*).

M. *Hirsch* constate l'accord qu'il y a entre son travail et celui de M. *Ladame* au sujet des plans cotés. Il maintient sa proposition de faire le relevé des courbes de niveau qui peuvent faciliter les études préliminaires des projets de travaux publics, mais il n'exige pas que ces courbes soient tracées partout à la même distance. Dans sa communication du 8 décembre écoulé, il n'a pas voulu mettre la question scientifique au-dessus du but pratique, mais il a cherché à rendre compte des

meilleures informations qu'il a obtenues en Allemagne sur ce sujet. — Il lit une lettre d'un ingénieur suisse, reconnu comme expert dans cette matière, qui l'informe qu'une commission nommée par 7 cantons allemands, s'est réunie dernièrement à Bâle et qu'elle a adopté le travail trigonométrique comme le plus expéditif et le plus exact, en reléguant les autres procédés à un rang secondaire.

M. *Hotz* n'approuve pas la méthode trigonométrique exclusive; suivant les circonstances, suivant l'étendue à relever, il faut varier les procédés en vue de la célérité et de la diminution des frais. La planchette donne d'excellents résultats lorsque son emploi est basé sur un bon réseau trigonométrique et lorsqu'on se sert de feuilles de plans divisées en carreaux d'étendue déterminée, sur chacune desquelles on a marqué, comme point de repaire, plusieurs stations trigonométriques. Il expose quelques feuilles du cadastre de Fresens levé en 1851, ainsi que le canevas trigonométrique d'Osterwald.

M. *de Mandrot* explique que le principal but qu'il a en vue, en proposant le tracé des courbes de niveau est d'obtenir une représentation plus fidèle du relief du pays, parce que les arpenteurs ne sont pas assez habitués au travail des cartes pour figurer le relief avec des hachures: ils font des dessins assez plaisants à l'œil, mais pas du tout vrais; le tracé des courbes de niveau étant plus facile, il espère qu'on aura ainsi des plans plus exacts. Son idée n'est pas non plus qu'on trace les courbes de niveau partout à la même distance.

M. *Hirsch* donne lecture de la pétition qu'il a été chargé de rédiger dans la dernière séance, pour de-

mander à l'administration cantonale les courbes de niveau et l'inscription des cotes.

M. *Hotz* ne votera pas ces propositions qui semblent préjuger pour l'emploi exclusif du théodolithe ; les cotes en nombres ne peuvent être connues que par des mesures directes et elles changeront les plans. Lorsque les feuilles ont été divisées préalablement en carreaux, on peut connaître approximativement le retrait du papier.

M. *George Guillaume* fait observer que la loi a déterminé l'emploi des courbes de niveau pour figurer le relief.

La pétition est adoptée.

M. *Hirsch* fait une communication sur le baromètre anéroïde construit par M. Hipp, qu'il a soumis à une observation prolongée et comparativement avec le baromètre à mercure (*Voyez appendice*).
